



L'eau dans la MEL, connectée et maîtrisée



Garantir l'eau pour demain ; telle est notre ambition

La Métropole Européenne de Lille poursuit un projet décisif pour l'avenir : garantir l'accès à l'eau tout en préservant les ressources en eau. Dans un territoire où les nappes phréatiques sont fragilisées par les effets du changement climatique, il est impératif d'agir dès maintenant. Du fait des sécheresses successives, la recharge des nappes a perdu 20 % entre 2017 et 2022. Avec les fortes pluies de fin 2023-2024, cette perte de recharge cumulée depuis 2017 n'est plus que de 13 % mais nous devons nous préparer à faire face à de nouvelles séries de sécheresses.

Notre engagement est clair : faire de la sobriété hydrique un pilier central de notre stratégie métropolitaine. Ce n'est pas une option, c'est une nécessité.

Ce choix, renforcé par le contrat avec Véolia, n'est pas qu'une simple gestion de l'eau : il s'agit d'un pacte pour l'avenir. Nous visons une réduction de 65 millions de m³ de prélèvements d'ici 2033, grâce à des technologies innovantes, une gestion renforcée des fuites et un accompagnement des usagers.

Sur cette même période, la population du territoire de la Métropole devrait croître de 5 % : ce sont dès lors près de 15 % de prélèvements sur la ressource en eau qui seront, in fine, évités.

La préservation de la ressource ne doit pas se faire au détriment de l'accès pour tous. C'est pourquoi nous avons mis en place une tarification sociale et des mesures concrètes pour garantir que chaque habitant puisse bénéficier de cette ressource essentielle.

Nous conjuguons ainsi efficacité, solidarité et responsabilité collective.

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

Alain Bézirard

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille
en charge de la Politique de l'Eau et de l'assainissement



Une politique de l'eau inédite en Europe

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a fait un choix audacieux en matière de gestion de l'eau, en adoptant **une politique inédite en Europe qui place la sobriété hydrique au cœur de ses priorités**. Depuis début 2024, elle a commencé à mettre en œuvre son plan d'action pour réaliser des économies d'eau à grande échelle.

Depuis mars 2024, pour limiter au mieux les fuites sur le réseau d'eau, des dispositifs de haute technologie sont installés. Ainsi 5 000 capteurs et sondes seront mis en place d'ici mi-2025 pour une détection rapide des fuites, particulièrement celles qui se trouvent sous les trottoirs et les chaussées.

Depuis juillet 2024, l'accompagnement renforcé des usagers se déploie, notamment via un dispositif d'alerte de fuites, grâce au télérelève des compteurs, associé à un « coach conso » pour piloter les consommations. L'objectif est aussi d'aider les usagers à adopter des gestes écologiques grâce à la distribution de 550 000 kits hydro-économes.

En outre, 1 200 contrats de sobriété hydrique seront proposés aux grands consommateurs, comme les entreprises et les collectivités, pour les inciter à réaliser jusqu'à 15 % d'économies d'eau.

Le télérelevé : améliorer la gestion de l'eau au quotidien

La Métropole Européenne de Lille a décidé de déployer le télérelevé des compteurs d'eau sur l'ensemble de son territoire d'ici 2027. Sur 66 communes de la MEL, c'est iléo qui assure la distribution d'eau potable et le déploiement du télérelevé. Sur les 29 autres communes, Noréade assurera un déploiement équivalent.

Les avantages du télé relevé pour les usagers

- **Un accompagnement sur-mesure**
Chaque usager bénéficie d'un "Coach Conso", un outil intégré qui compare sa consommation à celle de foyers similaires et lui propose des gestes écoresponsables adaptés à ses habitudes.
- **Un outil de suivi et de pilotage de sa consommation**
Chaque usager peut suivre sa consommation quotidienne, hebdomadaire et mensuelle directement depuis une application mobile ou son espace en ligne.
- **Une alerte fuite en cas de suspicion de fuites après compteur**
L'utilisateur est prévenu rapidement, sous 48 heures une fois la suspicion de fuite établie. La recherche et la réparation de la fuite peut s'effectuer en quelques jours alors qu'en absence de télérelevé, l'utilisateur doit attendre la relève manuelle du compteur par le service pour être averti d'une consommation anormale. Les relevés étant semestriels, la fuite peut perdurer plusieurs semaines voire mois avant d'être détectée.
- **Des économies sur la facture d'eau**
En ayant une visibilité immédiate sur leur consommation et ainsi détecter la potentielle apparition d'une fuite, les usagers peuvent ajuster leurs comportements pour éviter les pics de consommation et ainsi réduire leur facture.
- **Une relève automatique** du compteur même en l'absence de l'utilisateur.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le télérelevé repose sur l'installation de modules sans fil sur les compteurs existants. Ces modules collectent les informations de

consommation et les transmettent via un réseau sécurisé de type LoRaWAN. Cette technologie de communication à faible consommation d'énergie permet une transmission des données plusieurs fois par jour.

Le télérelevé est une technologie à la fois fiable, moderne et sécurisée qui utilise des ondes hertziennes, similaires à celles de la radio, pour transmettre les données de manière efficace. La transmission des informations est rapide, cryptée et se fait deux fois par jour, pour une durée d'émission de deux secondes maximum. Cela garantit une mise à jour régulière sans perturber le quotidien des usagers. De plus, la puissance d'émission est très faible, équivalente à celle d'une télécommande de porte de garage.

Les données recueillies sont ensuite envoyées à des serveurs qui les analysent en temps réel, permettant une gestion optimisée du réseau et des alertes précises pour les utilisateurs.

Comment est-il installé chez les usagers ?

Le module de télérelevé permettant de suivre les consommations d'eau est un boîtier pas plus grand qu'une boîte d'allumettes. Il sera soit clipsé sur le cadran du compteur d'eau, soit intégré directement dans la tête du compteur. L'installation est gratuite et la pose du module se fera selon le processus suivant :

- dans un premier temps, iléo contacte l'abonné pour l'informer de l'installation d'un module sur son compteur d'eau ;
- si le compteur n'est pas accessible pour les équipes de pose, un rendez-vous lui sera alors proposé ;
- en fonction de la ville et du quartier du lieu d'habitation de l'abonné, l'intervention sera réalisée par iléo ou l'un de ses partenaires prestataires ;

Prochainement, la solution Coach'Conso

La solution Coach Conso est un module supplémentaire qui sera intégré aux services gratuits proposés par l'agence en ligne d'iléo.

Cette solution permettra :

- **aux usagers du service de l'eau de mieux connaître leurs consommations vis-à-vis de foyers similaires**, en pouvant apprécier leur niveau de consommation par rapport à la composition de leur foyer ;
- **à iléo d'enrichir son outil de gestion clientèle et de proposer aux usagers de l'eau un catalogue de gestes écoresponsables adaptés à leur contexte** sous forme de communications ciblées et engagées.

Les usagers particuliers équipés du télérelevé seront invités à compléter un questionnaire usager (Composition du foyer, équipements, usages,...) afin que l'outil Coach Conso puisse leur apporter une information fiable et 100% personnalisée, aux bénéfices immédiats :

- positionnement de la consommation du foyer en comparaison à des foyers équivalents ;
- graphique "Historique de consommation" pour suivre son évolution de consommation et juger de l'efficacité des efforts entrepris pour réduire son budget Eau ;
- propositions d'éco-gestes en fonction de sa situation ;

Le service est mise en œuvre rapidement après l'installation du télérelevé. Son déploiement se traduira par :

- l'envoi de mailings/courriers aux abonnés pour les informer de l'accessibilité du service et les engager à l'utiliser ;
- l'envoi d'un bilan mensuel de consommation avec comparatif des consommations par rapport aux autres foyers, accompagné d'éco-gestes.

Une aide pour économiser l'eau, les kits hydro-économes

- Lors de la pose d'un module de télérelevé, le technicien remet à l'abonné un kit comprenant deux aérateurs à destination des robinets de la cuisine et de la salle de bain, un régulateur de débit, un sac chasse d'eau, un sablier de douche et une notice d'information et d'installation pour chacun des équipements du kit.
- Les personnes ne bénéficiant pas d'un abonnement direct au service d'eau potable (exemple : foyers en habitat collectif dont le coût de l'eau est porté par leurs charges locatives), recevront également ce kit via des initiatives de terrain portées par des partenaires d'iléo : La Poste et Interfaces. Ces partenaires frapperont aux portes pour rencontrer les habitants et leur présenter le kit ainsi que des actions en faveur de la sobriété hydrique. En cas d'absence, le kit sera laissé dans la boîte aux lettres avec un dépliant explicatif.

CONTACTS PRESSE

Maxence Lemasson

Attaché de presse
mlemasson@lillemetropole.fr
03 20 21 23 55
06 44 36 40 29

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse
amazet@lillemetropole.fr
03 20 21 27 69
06 40 39 26 46

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

